

Le consortium

AGCnam Lorraine est le contractant avec l'Agence Erasmus+. Elle assure sa gestion administrative et financière. L'établissement Cnam en est le pilote et l'animateur.

France

- Etablissement Cnam
www.cnam.fr
- AGCnam Lorraine
www.cnam-lorraine.fr
- Association pour la Promotion du label APP (APapp)
www.app-reseau.eu
- Université de Tours
www.univ-tours.fr

Italie

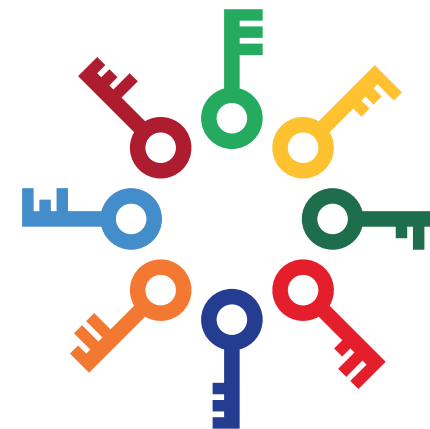
- Università di Padova
www.unipd.it
- Politecnico Calzaturiero
www.politecnicocalzaturiero.it
- Istituto Luigi Sturzo
www.sturzo.it

Belgique

- Le Forem
www.leforem.be

Portugal

- Universidade do Algarve
www.uaalg.pt
- Universidade de Lisboa, Instituto de Educação
www.ulisboa.pt



Eure.K

www.eure-k.eu

Valider et certifier
les compétences-clés européennes

Erasmus+ 2015-1-KA202-015341

le cnam le cnam
Lorraine



Erasmus+

Avec le soutien du programme Erasmus+ de l'Union européenne.

Le soutien apporté par la Commission européenne à la production de la présente publication ne vaut en rien approbation de son contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs; la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation qui serait faite des informations contenues dans la présente publication.



Compétences sociales et civiques

L'enjeu du projet

Le Sommet européen de Lisbonne de 2002 a défini les 8 Compétences Clés Européennes [CCE] comme «*essentielles pour l'épanouissement personnel, la citoyenneté active, la cohésion sociale et l'employabilité dans une société fondée sur la connaissance*».

Dans le domaine de la formation des adultes, la recommandation du parlement européen et du conseil de 2006 a fait l'objet de mises en œuvre partielles pour des publics particuliers (souvent, les personnes faiblement qualifiées) et pour des finalités spécifiques (essentiellement professionnelles), en perdant ainsi la portée générale de ces 8 compétences clés, qui s'adressent à tout public et à toutes les dimensions de la personne.

La diffusion de ces compétences dites «transversales» achoppe également sur la question de leur validation. Comment identifier, reconnaître et valider des compétences qui sont, le plus souvent, développées par des apprentissages non formels et informels ?

Le projet Eure.K, financé dans le cadre du programme Erasmus+, vise à produire un Mémoire européen pour la validation, la reconnaissance et la certification des CCE.

L'enjeu est la reconnaissance et le développement des acquis de tous les apprentissages, y compris informels et non-formels dans un cadre simple, explicite et reconnu, pour toute la population jeune et adulte qui aspire à être acteur de la société de connaissance, quels que soient son statut, son niveau de formation et son insertion dans l'emploi.

La méthodologie

Après un état des lieux de la mise en œuvre des CCE, Eure.K va concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'observation de pratiques existantes et/ou d'expérimentation de modes de validation.

Il va privilégier les 4 dernières CCE, sur lesquelles l'expérience est la moins développée :

- Apprendre à apprendre
- Compétences sociales et civiques
- Esprit d'initiative et d'entreprise
- Sensibilité et expression culturelles pour intégrer les résultats dans une construction d'ensemble des 8 CCE.

L'acquisition de ces compétences sera étudiée dans 4 champs d'acquisition :

- Le travail
- La vie civile (activités dans la société civile, les loisirs, etc.)
- La formation
- La mobilité internationale.

Quatre productions :

1. Un état des lieux dans chaque pays partenaire
2. La conception d'un protocole d'observation et d'expérimentation
3. Le résultat des observations et expérimentations

4. Le Mémoire



Apprendre à apprendre

L'impact du projet

Eure.K est en lien avec la DGEC (Direction Générale de l'Education et de la Culture) de la Commission Européenne qu'elle informe pour conduire ce projet.

Dans chacun des pays partenaires, le projet associe les institutions et acteurs du champ de l'emploi et de la formation, afin de définir avec eux les stratégies nationales/régionales à mettre en œuvre pour la reconnaissance et la certification des CCE.

Une journée de présentation de l'avancement du projet sera ainsi organisée dans chacun des pays partenaires.

L'ensemble de ces stratégies nationales sera présenté à des experts de pays européens non partenaires et des experts de l'UE à Bruxelles, pour élaborer le Mémoire européen pour la validation, la reconnaissance et la certification des CCE.



Esprit d'initiative et d'entreprise



Sensibilité et expression culturelles